

FICHE CRIÉE

Crétinon

Nom : Crétinon
 Prénoms : Pierre Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 468
 Classe de mobilisation : 1895

ÉTAT CIVIL.

Né le 29 Décembre 1875, à St Georges d'Espéranche, canton d'Heyrieu, département de l'Isère, résidant à St Georges d'Espéranche, canton d'Heyrieu, département de l'Isère, profession de Bouvier
 fils de feu Pierre et de Naquin Mariette, domiciliés à St Georges d'Espéranche, canton d'Heyrieu, département de l'Isère

SIGNALLEMENT.
 Cheveux ch, sourcils châtains
 yeux châtains, front ordinaire
 nez moyen, bouche moyenne
 menton roud, visage ovale
 Taille : 1 m. 61 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES :

N° 48 de tirage dans le canton d'Heyrieu

Degré d'instruction : générale (1) 3
 militaire (2)

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)
Bon. Dispensé fils unique de veuve
 Compris dans la 2 partie de la liste du recrutement cantonal (portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, Blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
Incorpore le 12 Novembre 1896 n°mⁱ 6899. Arrivé au corps le 12 novembre 1896. Soldat de 3^e classe le dit jour. Envoyé dans la réserve le 19 septembre 1897 en attendant son passage dans la réserve.
 Certificat de bonne conduite accordé.
 Passé dans la Mémoire de l'armée active le 1^{er} Novembre 1899

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active. 92 Régiment d'Inf.
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Rég^t de Réserve d'Inf^{anterie} Vienne 63340
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 109^e Rég^t d'Inf^{anterie} 468
111^e Rég^t d'Inf^{anterie} 468
Servic^e auxiliaire 14^e 5^{me} Mi. 468
110^e Rég^t d'Inf^{anterie} 468

Affecté au Régiment de Réserve d'Infanterie stationné à Vienne
 Numéro au contrôle spécial du recrutement 249
 1/ accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 96^e rég^t d'Inf^{anterie} du 25 août au 21 août 1902
 2/ accompli une 2^e période d'exercices dans le 99^e Régiment d'Infanterie du 3 au 30 Octobre 1905
 Passé dans l'armée territoriale le 1 Octobre 1909

AFFECTATIONS APRÈS GUERRA
 LOCALITÉS PAR SÉRIE DE CHANGEMENTS
 Dates. 27 juillet 1911 28 Janvier 1913
99^e Rég^t d'Infanterie
 195

Rapporté à l'activité par suite de la m. b. (Droit pris à son 1^{er} anniversaire au corps le 3 Août 1914. Proposé pour le Service auxiliaire par la Com^{mande} de réserve de Montélimar le 7 juillet 1915 pour l'échelon de réserve. Classé dans le 1^{er} échelon par le 1^{er} com^{mande} le 1^{er} août 1915. Mis en sursis d'appel de deux mois à la M^{onsieur} Godard et Cabaud à Lyon du 25 Mars 1915. Mis en sursis d'appel de deux mois à la M^{onsieur} Drevon à Lyon (Don du Cal pour M^{onsieur} de Lyon du 11-10-1915). Passé au 110^e rég^t d'infanterie le 10-11-1917. Mis le 6-2-1919, en congé illimité de démobilisation 1^{er} échelon - N° 3705 par le dépôt du 110^e d'Inf^{anterie} se retire à Montélimar N° 92

ÉPOQUE À LAQUELLE LE JEUNE GENS EST PASSÉ DANS				DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
	1 ^{er} Novembre 1899	1 ^{er} Novembre 1909	1 ^{er} Novembre 1915	1921
		1 ^{er} OCTOBRE 1916	1 ^{er} OCTOBRE 1916	1923

(1) Le (2) L' (3) Po (4) Po
 se retire à Montélimar N° 92

Ministère de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Campagnes
 Allemagne: du 3 août 1914
 Belgique: du 24 mars 1915
 Belgique: du 26 mai 1915
 du 3 Octobre 1917

Blessures - Citations - Décorations
 Néant

FICHE CRÉE

Crétinon

Nom : Crétinon
Prénoms : Pierre Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 468

Classe de mobilisation : 1895 8

ÉTAT CIVIL.

Né le 29 Décembre 1875, à St Georges d'Espéranche, canton d'Heyrieu, département de l'Isère, résidant à St Georges d'Espéranche, canton d'Heyrieu, département de l'Isère, profession de Bouvier
fils de feu Pierre et de Naquin Mariette, domiciliés à St Georges d'Espéranche, canton d'Heyrieu, département de l'Isère

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils châtains
yeux châtains, front ordinaire
nez moyen, bouche moyenne
menton ronde, visage ovale
Taille : 1 m. 61 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent

N° 48 de tirage dans le canton d'Heyrieu

Degré d'instruction : générale (1). 3
militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)
Bon. Dispensé, fils unique de veuve.

Compris dans la 2 partie de la liste du recrutement cantonal (_____ * portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, Blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
Incorpore le 12 Novembre 1896 n°m¹ 6889. Arrivé au corps le 12 novembre 1896. Soldat de 2^e classe le 20 juin. Envoyé dans la réserve de 1^{er} septembre 1899 en attendant son passage dans la réserve.

Dans l'armée active.

Certificat de bonne conduite accordé.

Passé dans la réserve de l'armée active le 12 novembre 1899

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 52 Régiment d'Inf.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Rept. de Réserve d'Inf. Vieille 03340

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 109^e Rég. d'Inf. 468
111^e Rég. d'Inf. 468
Services auxiliaires 4123
14^e S^m Inf. 468
118^e rég. d'infanterie 4545

LOCALITÉS PAR SUITE DE CHANG.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	...
<u>17 juillet 1911</u>	<u>Rou Chouabert</u>	<u>la Vieille</u>	<u>R</u>
<u>28 Janvier 1913</u>	<u>Eyon R. Montsieur</u>	<u>4^e</u>	<u>R</u>

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Affecté au Régiment de Réserve d'Infanterie stationné à Vieille

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

1895-468-

A accompli une période d'exercices dans l' 109^e S^m d'Inf du 19 au 27 octobre 1910
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
Libéré du service militaire le 10 novembre 1921

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS				DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
	<u>1^{er} Novembre 1899</u>	<u>1^{er} Novembre 1909</u>	<u>1^{er} Novembre 1915</u>	<u>1^{er} Novembre 1921</u>
		<u>1^{er} OCTOBRE 1916</u>	<u>1^{er} OCTOBRE 1925</u>	

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 1 décembre 1896.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé, ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)